

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 5 DÉCEMBRE 2024

Le cinq décembre deux mil vingt-quatre à vingt heures, le Conseil Municipal de VOISE, légalement convoqué le vingt-huit novembre s'est réuni à la mairie sous la présidence de Mme Mylène PICHARD, Maire.

Étaient présents : Mme PICHARD Mylène, M. PINSAULT Pascal, M. FERREOL André, Mme ARNAUD Sandrine, Mme NAVARRO Solange, Mme LECOMTE Josette, M. DUMONT Dominique, M. DEMANGE Nicolas, M. CLEMENT Thomas, formant la majorité des membres en exercice.

Mme FROMONT Élisabeth, 1^{ère} adjointe à la Mairie de Chartres et vice-présidente de C'Chartres Habitat

M. MASSELUS Franck, 2^{ème} adjoint à la Mairie de Chartres chargé des Finances

Absents excusés : Mme MICHEL Anna, M. AVICEAU Thomas a donné pouvoir à Mme Mylène PICHARD,

Secrétaire de séance : M. FERREOL André

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 19 novembre est approuvé.

Madame le Maire remercie Madame FROMONT et M. MASSELUS pour leur présence lors du Conseil Municipal.

Projet de logements locatifs :

Lors de l'élaboration du PLU, la parcelle cadastrée D0177 avait été classée en emplacement réservé par la Commune de Voise. Le propriétaire du bien souhaitant le mettre en vente, la Commune souhaiterait la construction de maisons locatives sur cet emplacement.

Madame le Maire présente les différents acteurs du secteur économique situés aux alentours de la commune (Andros...).

Madame FROMONT présente au Conseil le projet de C'Chartres Habitat : en 2025 un nouveau Plan Locatif Social est prévu dans le cadre de l'Aide à la Pierre.

C'Chartres Habitat propose de mener le projet de construction de logements sociaux sur cet emplacement. La Mairie conservant le choix du projet immobilier et des futurs locataires.

C'Chartres Habitat se chargerait de l'achat, de la démolition des bâtiments existants et de la construction des futurs logements.

Le vote par le Conseil Communautaire concernant l'acquisition des lieux pourrait avoir lieu au cours de ce mois et une livraison des logements serait programmée pour mi 2027.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le projet de C'Chartres Habitat et décide de transférer son droit de préemption à Chartres Métropole.

Travaux à programmer :

Madame le Maire présente le devis rectifié du chemin de contournement et demande au Conseil la validation pour le début des travaux. Le projet est adopté à l'unanimité.

Une rénovation de l'éclairage des vitraux de l'église est à programmer avec l'achat de projecteurs leds.

Festivités

Les illuminations de Noël dans les rues ont été posées le vendredi 29 novembre, certaines décorations commençant à être vétustes, il conviendra d'en racheter pour l'année prochaine

Un courrier est en cours de distribution dans les boîtes aux lettres pour la distribution du colis de Noël des Anciens qui aura lieu le samedi 21 décembre au matin.

Divers

Madame le Maire informe le Conseil du décès de Mme MICHELIN Danièle, ancienne conseillère municipale.

Une relance va être faite auprès du département pour une modification du barriérage concernant la RD7.1 : trop de véhicules passent l'interdiction avec les risques qui s'ensuivent.

Fin de séance à 22h30.

Pour extrait certifié conforme
Le 6 décembre 2024
Le Maire, Mylène PICHARD